

Chantal Guittet

DÉPUTÉE DU FINISTÈRE



LETTRE N°25 • MES ACTIVITÉS D'AOÛT 2015



Le droit d'asile est universel, respectons-le !

J'ai été rapporteure pour avis de la réforme du droit d'asile, texte voté en juillet dernier, à l'Assemblée nationale.

Je constate hélas qu'un joyeux amalgame est fait entre immigration et droit d'asile, confusion véhiculée par celles et ceux qui prônent le repli sur soi et ont pour objectif de faire planer le spectre d'une invasion.

La France a toujours été une terre d'accueil pour les populations qui en ont besoin, elle doit le rester !

Le droit d'asile qui protège les réfugiés est inscrit dans notre Constitution : "Tout homme persécuté en raison de son action en faveur de la liberté a droit d'asile sur les territoires de la République" (Art 53-1 de la Constitution)

Il ne s'agit pas d'assouplir ce droit, il s'agit tout simplement de l'appliquer.

L'attitude actuelle de l'Europe est inadmissible et nous devons soutenir celles et ceux qui prônent la solidarité, l'humanisme et ne plus tolérer l'intolérable !

Nous faisons face à un afflux de réfugiés dû à une situation dramatique en Syrie, en Érythrée, au Soudan du Sud, en République démocratique du Congo et en Irak. Toutes ces personnes ont besoin d'une protection internationale.

L'Europe a su gérer des crises similaires (crise des Balkans, de la Hongrie), 620 000 demandeurs d'asile dans les 27 pays de l'Union européenne, ce n'est pas une invasion !

La réponse ne peut se résumer à celle des pays au contact direct des arrivées.

En laissant ces pays seuls face à cette immigration, nous favorisons les réactions de rejet et de xénophobie. Il faut donc une coopération européenne à la fois politique et matérielle.

Oui il faut soutenir la proposition de la Commission européenne de répartition solidaire entre pays de l'UE.

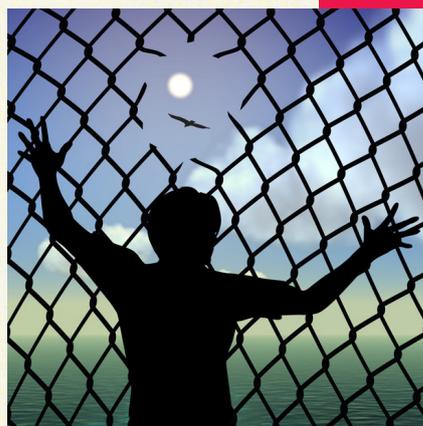
Oui il faut soutenir Madame Merkel qui affronte sans faiblir les tendances fascisantes qui s'expriment aussi en Allemagne.

Oui il faut dénoncer la création d'un mur en Hongrie.

Oui il faut dénoncer l'attitude de la Slovaquie qui veut accepter seulement les chrétiens.

Oui il faut lutter contre les "passeurs" mais il faut cesser de faire croire que c'est un moyen pour réduire les flux d'immigration.

Mais ne nous cachons pas derrière l'Europe pour ne pas agir en France.



En France se pose la question du nombre de réfugiés mais aussi celle des conditions d'accueil.

En 2014, 26 555 demandes d'asile ont été réalisées en France sur les 626 710 de l'UE soit guère plus qu'en Suède (22 360).

Oui il faut accélérer les conditions d'octroi du statut de réfugié ;

Oui il faut mettre en place un enseignement systématique du Français ;

Oui il faut organiser une répartition de ces personnes et familles sur l'ensemble du territoire national.

Oui il faut dégager des moyens financiers et humains pour leur accompagnement. Chaque année, nous allouons 600 millions d'euros de notre budget national aux demandeurs d'asile, soit 0,05 % des dépenses publiques.

Oui une fois arrivés et installés, il faut permettre à ces réfugiés de travailler.

Il faut donc des mesures concrètes immédiates.

Il en va de l'honneur de la France.

Travailleurs détachés : mes constats de terrain...

Fin août, j'ai rencontré des travailleurs détachés bulgares, en compagnie des représentants syndicaux de la CFTD, de leurs homologues bulgares du syndicat Podkrepa et d'une représentante de l'Inspection du travail du Finistère.

Cosignataire de la loi SAVARY-GUITTET sur les travailleurs détachés, je voulais voir comment celle-ci s'applique sur le terrain.



Le non-respect de la loi (absence de contrat de travail, non prise en charge du voyage, de l'hébergement, et des repas, heures supplémentaires non payées) **reste fréquent.**

Pour trouver une solution pour éradiquer ces pratiques qui fragilisent notre économie, il faut en France :

► Que les employeurs français, qui sont maintenant solidairement responsables des agissements de leurs sous-traitants, ne ferment pas les yeux sur ces détournements.

► Que les syndicats se saisissent de cette nouvelle possibilité, offerte par la loi, de poursuivre l'employeur à la place des salariés étrangers

En tant qu'élue je continuerai :

► À me battre pour une harmonisation sociale et fiscale entre les pays membres de l'Union Européenne

► À plaider pour la fin de l'autorisation de détachement pour les entreprises d'intérim, car elles ne détachent pas réellement des travailleurs de leur entreprise mais font de la prestation de main-d'œuvre.

Simplifications : je suis preneuse de vos propositions !



J'ai été nommée membre de la commission de simplification, commission qui propose des mesures pour simplifier la vie des particuliers, la vie des entreprises et l'accueil des administrations.

Tous les six mois, un texte de loi est proposé avec une série de mesures de simplification.

Ce travail nécessite que je connaisse les souhaits des citoyens et les difficultés qu'ils rencontrent au quotidien (particuliers, entreprises, associations).

J'organiserai au cours de cette année une série de rencontres, pour pouvoir échanger avec vous des mesures de simplification en cours et recueillir vos propositions.

N'hésitez pas à m'envoyer, dès à présent par mail ou par courrier vos propositions.

Email : contact@chantalguittet29.fr

Adresse ; 28 rue du Général de Gaulle Lesneven



Crise agricole : restons mobilisés !

Les manifestations agricoles ont rythmé le mois d'août, preuve que la crise agricole est profonde !

Les Jeunes Agriculteurs du Finistère ont tenu, malgré les difficultés, à organiser la grande manifestation annuelle **Agrifête**, qui s'est tenue à Pleyber-Christ.

Belle vitrine de l'agriculture bretonne mais aussi occasion d'échanger dans une ambiance conviviale sur les difficultés de cette profession.

Malgré les mesures d'urgence prises par le ministre de l'agriculture, malgré la mise en place de cellules d'urgence en février et un effort de 600 millions d'euros d'allègement de la trésorerie, le plan de soutien à l'élevage ne satisfait pas les éleveurs.

De nombreuses tables rondes ont été organisées ces dernières semaines par le ministère de l'agriculture avec les responsables des filières pour étudier leurs propositions.

Le gouvernement reste pleinement mobilisé en France pour assurer la mise en œuvre de l'ensemble des mesures annoncées, mais également en Europe pour obtenir des mesures complémentaires notamment sur le lait.

Je continuerai pour ma part à être à l'écoute des agriculteurs pour faire remonter les difficultés concrètes rencontrées sur le terrain.

En tant que citoyen vous pouvez aider l'agriculture bretonne en étant vigilant sur l'origine des produits et en favorisant les produits de votre territoire...



À l'Agenda de septembre

- ▶ Projet de loi sur l'annulation de la vente des Mistrals
- ▶ Projet de loi sur l'adaptation de la société au vieillissement (2^{ème} lecture)
- ▶ Projet de loi sur la liberté de création, l'architecture et le patrimoine (1^{ère} lecture)
- ▶ Débat sur l'immigration et la Syrie.



Le Gouvernement m'a répondu sur :

- ▶ [L'enjeu des avantages fiscaux applicables aux parents divorcés ayant choisi le cadre de la garde alternée](#)
- ▶ [La politique du gouvernement en matière de soutien aux travaux publics](#)



Sur le terrain, avec mon équipe, j'ai rencontré :

Des acteurs institutionnels :

- Lors de la prise de commandement à la base aéronavale de Landivisiau.
- L'inspection du travail pour échanger sur le contrôles des travailleurs détachés.

Des acteurs économiques et sociaux :



Avec les agriculteurs à Agrifête à Pleyber-Christ

- Des représentants du secteur santé pour travailler sur des amendements de la loi santé.
- Les représentants de la CFDT et du syndicat bulgare Podkrepa au sujet des travailleurs détachés.
- Les représentantes du collectif "agricultures en colère".
- Les jeunes agriculteurs et les nombreux agriculteurs présents à Agrifête à Pleyber-Christ...
- Monsieur Jaouen, président de la chambre régionale de l'agriculture à Agrifête.

Des acteurs associatifs et habitants :

- Les participants aux courses hippiques de Plouescat.
- De nombreux habitants lors des manifestations culturelles de cet été.
- Les habitants du nouveau quartier de Kerida à Guipavas lors du porte-à-porte pour informer de la réouverture des listes électorales.



Trophée des plages à Plouescat

Un geste citoyen : Inscription sur les listes électorales pour voter aux régionales de décembre

Vous n'êtes pas inscrits, vous avez déménagé ou vous aurez 18 ans avant le 6 décembre ? Vous pouvez vous inscrire en mairie **avant le 30 septembre** pour voter aux régionales.

Je suis sur le terrain pour informer de cette nouvelle réglementation :

- À Guipavas, le 29 août
- À Plouneventer et Guimiliau, le 5 septembre
- À Landerneau, le 12 septembre
- À Lesneven, le 19 septembre
- À Landivisiau, le 26 septembre

Documents nécessaires pour s'inscrire : une pièce d'identité et une attestation de domicile de moins de trois mois.



PERMANENCE PARLEMENTAIRE

28, Rue du Général de Gaulle • 29260 Lesneven
Tél. 02 98 00 99 81 • Fax 02 98 00 11 26
contact@chantalguittet29.fr

Ouverture du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

ASSEMBLÉE NATIONALE

126, Rue de l'Université • 75355 Paris 07 SP

Collaborateurs : L'administration générale est assurée par Christine Kermarec. Anthony Quéguineur et Marion Maury Finetti s'occupent des demandes individuelles et institutionnelles (syndicats, associations, collectivités).

